



Université du Québec à Chicoutimi
**PLAN DE FORMATION
EN LIGNE**



15 heures



1,5 Unité d'éducation continue

L'adaptation aux changements climatiques : comment diminuer les impacts

Description

Ce cours d'introduction s'adresse à toutes les personnes désirant comprendre comment évaluer les impacts à prévoir, les risques associés et les actions à poser en vue d'adapter une ville, une entreprise ou une habitation aux changements climatiques, le tout dans une perspective de développement durable. Cette formation peut être utile autant pour les entreprises que les municipalités ou tout autre citoyen(ne) concerné(e).

Objectifs

Au terme de la formation, les participants et participantes seront en mesure de :

- définir les concepts suivants : changements climatiques, gaz à effet de serre (GES), développement durable;
- connaître des références fiables pour étayer ses connaissances et/ou argumentaires en milieu de vie ou de travail en ce qui a trait aux impacts à prévoir;
- connaître les différents impacts à prévoir, des exemples de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques et une méthode de priorisation des actions;
- avoir les prérequis pour aborder un cours plus spécialisé (ex : comment gérer un inventaire de GES).

Contenu

- Que sont les changements climatiques? En quoi, sont-ils liés aux GES émis? Quelle est la différence entre atténuation et adaptation? Qu'est-ce qu'une perspective de développement durable?
- Quels sont les impacts liés au milieu naturel? À la population? Aux actifs et infrastructures? Aux activités économiques? Au contexte administratif et législatif?
- Bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques, priorisation, suivi et communication

Nombre d'heures

15 heures

Frais d'inscription

Clientèle visée

Cette formation s'adresse aux entreprises, aux municipalités, aux citoyens concernés, aux OBNL, etc.

Formateur



Patrick Faubert | Professeur agrégé en écologie industrielle et lutte aux changements climatiques, Ph. D. Co-directeur de la Chaire en éco-conseil de l'UQAC

Biologiste formé à l'Université Laval (B.Sc., 2001 ; M.Sc., 2004), il détient un doctorat en sciences de l'environnement de l'Université de la Finlande de l'Est, Kuopio (Ph.D., 2010). Ses recherches et publications portent sur l'écologie industrielle et la lutte aux changements climatiques. Ses travaux concernent le recyclage et la valorisation des sous-produits et résidus d'industries devenant ainsi des matières premières pour d'autres. Ses travaux et publications portent aussi sur les effets des changements climatiques sur la biogéochimie et les échanges gazeux sol-atmosphère des écosystèmes boréaux et subarctiques. Il est fort d'une expérience de huit ans de recherche en Europe où il a collaboré et mené des projets sur l'écologie des écosystèmes boréaux et subarctiques. Ses travaux et publications portent sur les effets des changements climatiques sur les écosystèmes nordiques tels que les tourbières et forêts. Il possède une solide

expertise sur l'évaluation des cycles biogéochimiques et des émissions de composés organiques volatils concernant ces écosystèmes. Il a effectué un post-doctorat au Centre de recherche Helmholtz (Munich, Allemagne) où il a travaillé dans un projet portant sur les interactions entre peupliers, chrysomèles du peuplier et du saule (insectes ravageurs) et mycorhizes.

Formation continue

Université du Québec à Chicoutimi
555, boulevard de l'Université
Chicoutimi (Québec) G7H 2B1
418 545-5011, poste 1212
formationcontinue@uqac.ca
formationcontinue.uqac.ca

NOTES

Attestation de participation : Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par la Formation continue de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun(e) des apprenants et apprenantes. Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée, doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Outils complémentaires : Des mesures de suivi de la progression de l'équipe d'implantation sont également disponibles pour les dirigeants et dirigeantes qui le souhaitent. Une possibilité d'accompagnement supplémentaire en virtuel ou sur place est offerte. Un soutien technique est disponible pour le dépannage en ligne et pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.